

HES-SO - filière viticulture et œnologie

Valable dès la rentrée de septembre 2025

Taxes et frais

	<i>Etudiant-e-s suisses</i>	<i>Etudiant-e-s étrangers-ères</i>
<p>Taxe d'inscription <u>Seul le paiement de cette taxe confirme l'inscription à Changins.</u> En cas de non-paiement le dossier de candidature sera renvoyé.</p>	CHF 150.00	CHF 150.00
<p>Taxe d'études Cette taxe est facturée aussi longtemps que l'étudiant est immatriculé, qu'il utilise les ressources de l'école et tant qu'il n'a pas rendu son travail de Bachelor.</p>	CHF 700.00 par semestre	CHF 1'050.00 par semestre
<p>Contribution aux frais de matériel et moyens d'enseignement Forfait pour produits de laboratoires et de travaux pratiques.</p>	CHF 150.00 par semestre	CHF 150.00 par semestre
<p>Assurance accidents obligatoire complémentaire Parcours domicile-école, école-école, cours, visites et enseignements à l'extérieur.</p>	CHF 55.00 Par année	CHF 55.00 Par année
<p>Taxe de maintien de l'immatriculation Cette taxe est perçue pour l'étudiant en congé ou qui a déjà rendu son travail de Bachelor mais doit encore le défendre et qui n'utilise plus les ressources de l'école.</p>	CHF 150.00 par semestre	CHF 150.00 par semestre

Remarque : Les excursions sont obligatoires et sont à la charge des étudiants.

Ces tarifs sont valables par année académique et peuvent être modifiés
selon décision de la Direction de Changins ou de la HES-SO.